

Allocution de Monsieur le Directeur Général de l'ARS

Signature de la Charte Romain Jacob

Le 20 novembre 2017

-Seul le prononcé fait foi-

Madame la Ministre,

Madame l'Adjointe à la Mairie de Paris,

Monsieur le Président de la fondation OVE,

Mesdames, Messieurs,

Cher Pascal Jacob,

Cher Pascal,

Je suis (nous sommes) très fier de clore pour la signature de la Charte Romain Jacob, le grand tour des régions que vous avez engagé il y quelques années.

Car ce que porte cette Charte, c'est autant l'accès aux soins des personnes handicapées que la place de la personne handicapée dans la cité.

Et, comme tous les parents de personnes handicapées, vous savez que cette place est difficile à conquérir. En portant cette idée de société inclusive, accueillante et accompagnante, vous êtes aussi le héraut de tous ces héros du quotidien que sont les personnes handicapées.

Ces éclaireurs qui se battent pour être et être regardés comme tout le monde, qui doivent dépasser de multiples obstacles, visibles ou invisibles, pour être à la place qui leur revient et qui devrait leur revenir naturellement.

Victor Hugo disait : « Rien de tel que le rêve pour engendrer l'avenir ».

Grace à Romain, à Clément, vous avez rêvé et ainsi dessiné l'avenir.

Ce que vous avez dessiné est, pour nous en Ile-de-France, région marquée par le nombre important de parcours sans solution, particulièrement exigeant.

Bien sûr nous avons déjà avancé, dans le sillage du rapport de Denis et des orientations des ministres :

- en raisonnant en terme dynamiques de réponses plus que de places,

- en abordant l’accompagnement du handicap dans le cadre du parcours de soin de la personne et en mobilisant donc l’ensemble des acteurs de la santé,
- en développant enfin des dispositifs innovants : consultations en soins somatiques ; consultations dentaires ou gynécologiques spécifiques ; projet de foyer d’accueil médicalisé hors les murs ; développement de l’hospitalisation à domicile dans les établissements médico-sociaux.

Mais aller vers une société inclusive, comme vous le souhaitez, et comme vous nous y poussez, Madame la Ministre, c’est beaucoup plus exigeant.

C’est résolument s’engager sur des expériences de logement adapté, d’emploi accompagné, d’établissement hors les murs. Je pense au projet Villebon, dans le Nord de l’Essonne, que nous portons à vos côtés et qui permettra à des personnes handicapées de trouver un cadre serein, pour murir leur projet de vie autonome. Et c’est beaucoup de projet comme celui-là qu’il nous faut désormais porter et engager.

C’est exigeant pour nous, mais aussi pour tous les professionnels du médico-social, car il s’agit d’un véritable changement de paradigme. Mais soyez en certains, cher Pascal,

Madame le Ministre, nous sommes prêts à relever le défi et c'est tout le sens de cette signature aujourd'hui, qui sera porteuse d'ambition et d'espoir.